

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 Octobre 2016

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L.121-17 du Code des Communes

Le vingt octobre deux mil seize, dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de monsieur PUJOS Henri, Maire.

PRESENTS : PUJOS Henri - HERVIER Brigitte - JALLET Jean-Philippe – VALTY René – FONTAINE Joël – LOUSTALNIAU Olivier - FAYET Noël – GUILLON Frédéric – CHAZEL Violaine - GONCALVES Céline – THERDIMOR Sophie lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : THERMIDOR Sophie

Le procès verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

COMMUNAUTE DE COMMUNES – MODIFICATION STATUTAIRE

Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes Le Donjon Val Libre visant à inscrire la compétence « aménagement touristique et gestion du plan d'eau de le Donjon ».

ACHAT D'UN TRACTEUR

Le Conseil Municipal, après consultation, décide l'achat d'un tracteur neuf de marque KUBOTA – 71 CV équipé d'un chargeur et d'une benne au prix de 40 800 € et accepte la reprise de l'ancien matériel pour la somme de 4 800 €.

DECISIONS MODIFICATIVES

Le Conseil Municipal décide des virements de crédits sur le budget 2016.

PROJETS 2017

Le Conseil Municipal dresse la liste des projets d'investissement 2017 et charge le Maire de solliciter des devis.

TERRAIN COMMUNAL

Le Conseil Municipal décide de mettre en vente le terrain communal situé 5. La Grande Rue, d'une superficie de 1 121 m², au prix de 6 € le m² (non viabilisé).

BULLETIN MUNICIPAL

Le Conseil Municipal décide l'insertion d'encarts publicitaires dans le bulletin municipal à paraître en fin d'année, fixe les tarifs de ceux-ci et autorise une stagiaire à solliciter les entreprises.

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal :

- invite la population à la cérémonie du 11 Novembre à 10 H 15 au monument aux morts, laquelle sera suivie d'un vin d'honneur ;
- valide la date de cérémonie des vœux fixée au samedi 7 janvier 2017 à 18 H 00 à la salle polyvalente ;
- décide de modifier les tarifs de location de la salle polyvalente, ainsi qu'il suit, à compter du 1^{er} janvier 2017 :
 - o SALLE POLYVENTE
 - Vin d'honneur 50 €
 - Habitants de la commune 100 €
 - Extérieurs à la commune 180 €
 - o SALLE DES ASSOCIATIONS
 - Tout public 30 €

Fait à SORBIER, le 27 Octobre 2016

Le Maire,
PUJOS Henri

